cfdt LORRAINE

PRESENCE-CFDT

BULLETIN BIMESTRIEL DE LA CFDT-LORRAINE
N°202- MAI-JUIN 2013

REPRESENTATIVITE :

LA CFDT, PREMIÈRE ORGANISATION DE LORRAINE

DOSSIER
La contribution de la CFDT au Pacte pour la Lorraine

Elus CE
Rassemblement 2013

Premier mai
Arrêt sur image

Saisonniers
Campagne 2013

Vie de l'organisation
A quoi sert le Bureau régional

SOMMAIRE

2
ÉDITORIAL
3
RASSEMBLEMENT 2013 D'ÉLUS CFDT DE COMITÉ D'ENTREPRISE
4-5
REPRÉSENTATIVITÉ
LA CFDT-LORRAINE PREMIERE ORGANISATION SYNDICALE
6-7
ARRÊT SUR IMAGE
1er mai : A Nancy et à Bar-Le-Duc
8-9
CAMPAGNE SAISONNIERS 2013 EN LORRAINE : On cultive toute l'année ; on sème en juillet, on récolte en oaût
10-11
CONSEIL NATIONAL CONFÉDÉRAL
22,23 et 24 mai 2013
Intervention Denis hassler
12
À QUOI SERT LE BUREAU RÉGIONAL INTERPROFESSIONNEL
13 PUB
14-15
LES SITES INTERNET DE LA CFDT LORRAINE
16 PUB HUMANIS

CONTRIBUTION DE LA CFDT-LORRAINE AU PLAN D'ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES DE LORRAINE 2014-2016
SUPPLÉMENT PRESENCE CFDT
N° 202 MAI-JUIN 2013 I à VIII

A - D ENCART
Cfdt: MOSELLE
INFO MOSELLE
N°35
mai/juin 2013

Retrouvez les infos de la CFDT-Lorraine sur notre site internet www.lorraine.cfdt.fr

Retrouvez les infos de la CFDT-Lorraine sur notre espace adhérent www.interne.cfdt.fr (accès réservé)

DIRECTEUR PUBLICATION : Alain Gatti. RÉDACTION : 2, rue du Général de Lardemelle, bp 80527, 57009 Metz Cedex 1. Tél : 03 87 16 97 80.
Email : secretariat@lorraine.cfdt.fr.
MISE EN PAGE : Alain Gatti, Marie-Line Martignon
IMPRESSION : Prim Service 39, rue de Colombey, ZAC Sébastopol 57070 Metz. ABONNEMENT ANNUEL : 7,62 € (adh) - 12,20 € (autres).
N°CPPAP 1113 S 06696 - ISSN 0751 5479

ÉDITORIAL

LA CONFIANCE

Confiance dans la CFDT… C'est celle que les salariés de notre région nous ont accordée en nous mettant nettement en tête des organisations syndicales de Lorraine (lire page 4), 4,42 points, secteurs public et privé confondus. C'est d'abord la reconnaissance du travail de proximité de chacune et chacun d'entre vous. Ce choix renforce aussi la confiance dans nos convictions et dans notre stratégie : nous n'avons aucun complexe à avoir – si tant est que nous en ayons eu un jour ! - face aux tenants du verbe haut et de la radicalité. Ce sont les salariés qui jugent, c'est à eux et à eux seuls que nous avons à rendre des comptes et là, leur verdict est clair… A nous maintenant de les inciter à traduire leur vote en adhésion.

Confiance dans l'avenir de la Lorraine… Notre région souffre, nous en faisons le constat tous les jours. C'est cependant dans les gènes de la CFDT que de combattre le fatalisme plutôt que de surfer sur les peurs comme d'autres le font à longueur de propos. Nous préférons l'engagement au commentaire. La Lorraine a des atouts, le premier étant les compétences et le savoir-faire des femmes et des hommes, notre capacité d'innovation… Tout en continuant à nous battre pour préserver nos outils de production et des services de qualité, il nous faut regarder devant et construire l'avenir, faute de quoi nous n'arriverons pas à enrayer la spirale du pessimisme. Nous devons réinventer un projet d'avenir commun qui redonne aux Lorraines et aux Lorrains **confiance en eux**. L'emploi, en particulier celui des jeunes, est au cœur de cet enjeu. C'est le sens de la contribution de la CFDT-Lorraine au Contrat particulier 2014-2016, plan d'actions en faveur du développement économique et social de la Lorraine que le Premier ministre a demandé au Préfet de Région de construire (que nous publions ici intégralement p. I-VII).

Confiance dans la parole publique… Le Président de la République devrait venir en Lorraine pour annoncer le contenu de ce « contrat particulier. » Nous l'avons dit et écrit(*), la Lorraine a trop souffert des plans et des engagements séduisants sur le papier mais rarement suivis d'effets. Nous continuons à marteler le même message : s'il ne s'agissait que de venir faire oublier des promesses non tenues, la déception serait cruelle. La Lorraine a besoin de retrouver sens et perspectives, une ambition qui remobilise et donne espoir au travers d'un projet économique et social qui fasse société. Redonner confiance dans la parole publique à faire changer le quotidien, c'est aussi un moyen pour combattre les populismes, de droite comme de gauche. C'est donc profondément un enjeu de démocratie…

▪ Alain **Gatti**

(*) http://www.cfdt.fr/jcms/prod_149059/contribution-de-la-cfdt-lorraine-au-plan-etat-region

Photo montage couverture : Alain Gatti.

Cfdt:

LORRAINE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

RASSEMBLEMENT 2013
D'ÉLUS CFDT DE COMITÉ D'ENTREPRISE

Afin de rapprocher nos valeurs communes et nos pratiques dans les C.E., afin d'apporter des outils aux militants, la Cfdt Lorraine organise un rassemblement d'élus de Comité d'entreprise sur deux lieux permettant la participation du plus grand nombre :

MARDI 12 NOVEMBRE 2013 DE 9H À 17H

AU FOYER DU JEUNE TRAVAILLEUR
METZ, RUE GEORGES DUCROCQ

JEUDI 14 NOVEMBRE 2013 DE 9H À 17H

À LA MAISON DE L'ASNÉE
VILLERS-LES-NANCY.

Attributions économiques, sociales & culturelles

Au programme : débats, tables rondes et ateliers

Matin :
- les attributions économiques

Après-midi :
- les attributions sociales et culturelles

Dès maintenant, vous êtes invité-e-s à réserver une de ces dates. Des informations plus détaillées seront communiquées en septembre.

Retrouvez les infos de la CFDT-Lorraine sur notre site internet www.lorraine.cfdt.fr

s.vannson@lorraine.cfdt.fr

REPRÉSENTATIVITÉ

LA CFDT, PREMIERE ORGANISATION SYNDICALE DE LORRAINE !

Depuis le 29 mars, les résultats de la mesure de la représentativité nationale sont connus. La CFDT (26 %) talonne la CGT (26,77%) et se trouve même en première position si on ne prend en compte que les entreprises de plus de 10 salariés (CFDT 26,75% - CGT 26,44%). Aujourd'hui, les résultats régionaux viennent d'être publiés. Ils sont sans appel : secteurs public-privé confondus, ils nous placent en tête des organisations syndicales.

	REPRÉSENTATIVITÉ SECTEUR PRIVÉ 2013 (DONT TPE)			REPRÉSENTATIVITÉ HORS TPE	
	Exprimés	Score	Score relatif	Exprimés	%
CFDT	**47 513,37**	**29,51 %**	**32,69 %**	**43 389,4**	**30,2 %**
CGT	42 102,57	26,15 %	28,96 %	37 530,60	26,1 %
CGT-FO	24 251,8	15,07 %	16,68 %	21 524,8	15 %
CFTC	19 486,46	12,10 %	13,41 %	18 122,5	12,6 %
CFE-CGC	12 009	7,46 %	8,26 %	11 713	8,1 %
UNSA	5 045,58	3,13 %		4 008,58	2,8 %
SOLIDAIRE	4 205,46	2,61 %		3 632,46	2,5 %
Autres	6 366,73	3,95 %		3 972,73	2,8 %
TOTAL	160 980,97			143 894	

Repères

Dans le secteur privé, selon les résultats consolidés qui nous ont été communiqués par la Direction Générale du Travail (DGT), sur 160 980 exprimés la CFDT recueille 47 513 (*) voix, soit 29,51% des suffrages exprimés.

Si l'on considère les scores relatifs, c'est-à-dire le poids des uns et des autres au sein des organisations représentatives, la CFDT est à 32,69%.
A noter que les organisations signataires de l'ANI du 11 janvier représentent en Lorraine 54,35% des exprimés.

Dans le secteur privé...

Ces résultats sont l'agrégation des élections aux comités d'entreprise de 2008 à 2012 et des TPE de décembre dernier. On y additionne en fait deux choses de nature différente : les voix recueillies sur un scrutin sur sigle (où la CFDT a recueilli en Lorraine, rappelons-le, 24,1% derrière la CGT à 26,8%) et celle d'élections pour une liste syndicale, donc pour des militants connus et identifiés(**). Dans les entreprises de plus de 10 salariés, la CFDT représente 30,2%.

Faute d'autres éléments de comparaison, si l'on rapproche les résultats de la représentativité régionale dans le privé avec ceux des prud'homales de 2008 qui servaient antérieurement de base, notre progression est sensible : + 3,61 points alors que la CGT en perd 3,82.

Dans le public

Des premiers chiffres nous ont été communiqués par le Ministère de l'Intérieur. Ils nous permettent de constater que l'écart se creuse avec la CGT (4,42 point avec 28,19% des suffrages). Ces chiffres ont cependant besoin d'être consolidés avant que d'en faire une analyse plus fine. Toutefois, ils ne devraient pas bouger dans les grandes masses. La CFDT arrive en tête dans les trois fonctions publiques cumulées, première dans l'hospitalière et la territoriale. Dans la fonction publique d'Etat, nous sommes par contre en quatrième position. Nous aurons l'occasion de revenir sur une analyse plus en détail des résultats fonction publique dès que le Ministère nous communiquera la mesure définitive.

LES SALARIES ONT FAIT LE CHOIX D'UN SYNDICALISME DE RESPONSABILITE ET D'ENGAGEMENT

La CFDT-Lorraine se félicite du choix des salariés qui marque la reconnaissance d'un travail quotidien de proximité de la part des militantes et des militants cédétistes dans les entreprises et les services. Bravo à vous : c'est d'abord le fruit de votre travail ! Ils sont les juges de paix de la pertinence de notre positionnement et de notre stratégie. C'est aussi la reconnaissance d'un syndicalisme combatif en prise avec le réel, un syndicalisme responsable qui articule action et proposition. Refusant le confort de la posture ou de la surenchère, la CFDT s'engage pour apporter des réponses et se fixe pour objectif d'obtenir des résultats concrets pour les salariés par le dialogue social et la négociation collective. C'est le cas par exemple au plan national avec la signature de l'Accord national interprofessionnel sur la sécurisation de l'emploi du 11 janvier comme en Lorraine où, très récemment encore, la CFDT a transmis au Préfet et au Président de Région la contribution conséquente au contrat particulier pour le développement économique et social de la Lorraine 2014-2016 que nous publions dans les pages qui suivent.

DE NOUVEAUX DEFIS

Comme au moment de la signature de l'ANI du 11 janvier, ces résultats renforcent l'immense sentiment de fierté qui nous habite, une fierté qui affermit notre combativité et notre volonté d'aller de l'avant... Une première place c'est un vrai bonheur ! L'atteindre c'est bien : la conforter c'est encore mieux. La représentativité est un challenge quotidien, les militants le savent bien eux qui l'ont arrachée à la force de leur travail syndical de tous les jours. Rien n'est jamais acquis d'autant que la tentation est grande chez ceux qui connaissent des réveils douloureux de faire de la CFDT plus encore que par le passé une cible.

La mesure de la représentativité est donc un combat quotidien... Il va connaître cependant un temps fort important avec les élections dans la Fonction publique en décembre 2014. C'est toute la CFDT, public comme privé, qui doit se mobiliser pour gagner ce challenge et faire progresser notre syndicalisme dans ces secteurs.

Au total, ce sont près de 70000 Lorraines et Lorrains qui ont accordé leur confiance dans la CFDT. Tous ne sont pas adhérents... A nous de nous mettre en mouvement pour leur proposer de venir renforcer la première force collective de Lorraine. C'est le sens de la campagne de développement qui vise à montrer une CFDT offensive, conquérante, qui rend son action encore plus visible, qui affiche les résultats qu'elle obtient et assume ce qu'elle est. Des outils vous seront prochainement proposés pour vous aider à proposer concrètement l'adhésion.

Et puis il s'agit aussi de rendre visible la force que représentent les militants de la CFDT en faisant que **les Lorrains participent massivement au rassemblement de 5000 élus d'entreprises et d'administration qui aura lieu à Paris le 10 octobre, en venant nombreux également aux rassemblements que nous organisons à Metz et Nancy respectivement les 12 et 14 novembre.**

Mais pour l'heure, plus que jamais consciente de sa responsabilité encore accrue par cette première place lorraine, la CFDT continue à œuvrer pour un syndicalisme efficace, porteur de résultats et de progrès social, proche des salariés.

a.gatti@lorraine.cfdt.fr

(*) Précisons que pour déterminer la représentativité régionale, c'est le code postale de l'adresse du CE qui a été prise en compte. Les résultats des CE non domiciliés en Lorraine ne figurent donc pas dans ces chiffres.

(**) Le taux de participation pour les élections TPE est de 13,9% en Lorraine. Le mode de calcul de la représentativité régionale fait que le taux de participation aux élections CE n'est pas significatif et ne nous d'ailleurs pas été communiqué. On pourra comparer ces 13,09% lorrains aux 62,96% de participation au plan national enregistré dans les plus de 10 salariés...

LE CONTRAT PARTICULIER ETAT-LORRAINE 2014-2016,

Mode d'emploi...

par Alain Gatti

Au moment de l'annonce de l'accord conclu entre ArcelorMittal et le gouvernement le 30 novembre 2012, le Premier ministre prenait l'engagement de faire de la Lorraine « un exemple pour le renouveau industriel de la France. » La CFDT-Lorraine avait dès le 20 décembre rencontré le Préfet pour souhaiter une déclinaison concrète de cette annonce et dire comment nous nous positionnons sur les questions de politique industrielle, de sécurisation des parcours et nos exigences en termes de gouvernance.

Le 19 avril, le Premier ministre chargeait le Préfet d'une lettre de mission dans laquelle le gouvernement affichait sa volonté de ***« faire de la Lorraine un territoire pilote, exemplaire d'un modèle de développement industriel et social durable, tourné vers l'avenir et appuyé sur un partenariat fort entre les entreprises, les salariés et les collectivités publiques. »*** Il s'agit d'élaborer un Plan d'actions en faveur du développement économique et social des territoires lorrains dénommé « Contrat particulier Etat-Lorraine 2014-2016. »

Dans le cadre de la construction de ce contrat particulier, le Préfet s'est adressé à un certain nombre d'acteurs, dont les partenaires sociaux, pour les associer à cette réflexion et inviter à fournir, *« dans un esprit de dialogue social et territorial »*, des contributions pour le 15 mai. **C'est ce qu'a fait la CFDT-Lorraine, texte que nous publions ici et que nous avons présenté au Préfet le 28 mai, au Président de Région le 16 et au vice-président en charge de l'Economie le 24 mai.**

La lettre de mission fixe au 30 juin la remise du plan, avec sans aucun doute l'annonce de son contenu par le Président de la République lors d'une visite en Lorraine dans la première semaine de juillet.

1er mai,

La 25ème édition de la fête du 1er mai à la pépinière de Nancy a dû composer avec le temps maussade. Cette météo a certes dissuadé bon nombre de participants potentiels de venir fêter le travail au cœur de Nancy mais elle n'a pas empêché ceux présents de passer un excellent après-midi, si on en croit les nombreux retours positifs qui nous ont été formulés.

À NANCY
GRIS DANS LE CIEL, ORANGE DANS LES TÊTES

L'expression revendicative CFDT s'est déroulée à l'occasion d'un apéritif militant qui a réuni une quarantaine de militants très attentifs au discours d'Alain Gatti, secrétaire général de la CFDT-Lorraine, qui a rappelé tout le sens de l'engagement de la CFDT qu'illustrent les négociations et la signature de l'ANI du 11/01/13 de notre confédération.
Les participants de plus en plus nombreux au fur et à mesure de l'après-midi se sont vus offrir une alternance de temps musicaux et de temps de débat.

Les temps musicaux étaient constitués cette année de groupes amateurs qui ont démontré qu'amateurisme et qualité étaient deux notions compatibles : l'*Assaut Swing*, association loi 1901 de Nancy et ses reprises de Django Reinhardt, le *Jazz Band* des étudiants en musicologie de l'Université de Lorraine et les *Sal'Goss'*, groupe de rock de Toul, ont laissé pantois bon nombre de spectateurs (et pour tout dire les organisateurs !) qui ont été scotchés par leur talent.

Les temps de réflexion étaient placés sous le thème du « bien manger » avec les questions des labels alimentaires, de l'impact environnemental de l'élevage intensif du bœuf et du coût des produits de qualité

Ces débats ont permis de faire le lien avec quelques partenaires associatifs présents dans les nombreux stands constituant le village de la CFDT : *l'Atelier Vert* (suivi et protection d'espèces), *Terre de Liens* (une richesse à cultiver), *CCFD - Terre Solidaire* (pour une Terre solidaire), *Verso* (voyages, échanges et rencontres solidaires), *Lortie* (production et vente de produits biologiques), *Lorraine Data Network* (pour la défense d'un internet libre, neutre et décentralisé), *Artisans du Monde* (pour un commerce équitable), *AMAP Crapaud Sonneur* (pour le maintien d'une agriculture paysanne), *Les Amis d'Enercoop* (pour une électricité verte et citoyenne), *France Dépression* (une écoute, un sourire, une force), *Dynamo* (réparation et pièces de vélos).

En cohérence avec nos partenaires et nos débats, les copains chargés des stands buvette et restauration ne proposaient que des boissons ou sandwiches issus de filière courte ou labélisés Bio.

Le bilan de cette édition 2013 est donc positif et repose sur tous les militants CFDT bénévoles qui ont conçu et organisé cette fête, animés par Eric Gaillard de la CFDT Métallurgie 54. Merci à eux, sachant qu'ils vont bientôt se remettre au travail pour l'édition 2014 ! Merci également à la CFDT Lorraine, la ville de Nancy, les communes d'Uruffe et de Velaine-en-Haye ainsi qu'au Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et à leur soutien matériel et financier.

d.hassler@lorraine.cfdt.fr

La CFDT Meuse, contexte national oblige, avait décidé de ne pas répondre à l'invitation de la CGT qui souhaitait un défilé unitaire dans les rues de Bar le Duc. Le bureau de l'Union Départementale appelait ces militants et sympathisants à un apéro revendicatif à 11h30 devant le château.

À BAR LE DUC
REVENDICATIF ET FESTIF...

Dans son discours, le secrétaire général, Didier Bertrand, a d'abord rappelé l'engagement de la CFDT en faveur de la paix et la démocratie. Il a également profité de ce moment pour exprimer la solidarité et le soutien de la CFDT aux travailleurs partout dans le monde. Il a notamment évoqué l'accident tragique au Bengladesh qui a provoqué la mort de centaines de salariés suite à l'effondrement d'un immeuble non-conforme hébergeant une usine de textile : *« les grandes enseignes européennes portent une part de la responsabilité de cette catastrophe humaine »*.

Sur le **terrain de l'emploi**, le secrétaire général a réaffirmé le besoin de véritables politiques européennes qui donnent la priorité à l'emploi et à la réduction des inégalités. C'est tout le sens de l'engagement de la CFDT sur l'accord Emploi et Sécurisation professionnelle du 11 janvier 2013. Cet accord montre que l'action syndicale et le dialogue social permettent d'obtenir des résultats, de construire des solutions concrètes en faveur de l'emploi, pour mieux protéger les salariés.

Pour terminer et avant de lever le verre de l'amitié, il en a profité pour célébrer les résultats de la représentativité dans le secteur privé qui placent la CFDT deuxième organisation avec 26 % des voix, la CGT étant à moins d'un point (26,77%).

L'Union Locale CFDT de Bar le Duc invitait à u**n après-midi festif** dans le parc du château de Marbeaumont.

Le Secrétaire Générale de l'Union Locale, Régis THIRIET n'a pas ménagé ses efforts pour motiver ses troupes, renforcées par l'arrivée de militants qui découvraient l'ambiance « Du 1er mai CFDT » du côté de l'organisation. Ces derniers n'ont pas été déçus ! Malgré une météo incertaine, le château gonflable, la pêche au canard ou les balades à Poney ont ravi les plus jeunes, le plus souvent des habitués.
Les plus « grands » se sont relayés sur les différentes animations, à la buvette ou devant le podium où se produisaient les musiciens.

Les deux groupes retenus cette année *« Nagas »* et *« The Crazik »* ont joué leurs propres morceaux ou des titres plus connus repris par le public. La convivialité du lieu, les animations proposées, l'ambiance générale a permis aux visiteurs de passer un moment agréable entre amis ou en famille.
Les militants de l'équipe organisatrice se sont déjà promis de revenir en 2014 avec de nouvelles idées pour l'animation, et pourquoi pas pour attirer encore plus de monde !

d.bertrand@lorraine.cfdt.fr

CAMPAGNE SAISONNIERS 2013 EN LORRAINE

LA CFDT MÈNE UNE CAMPAGNE SAISONNIERS DANS PRÈS DE 20 RÉGIONS DONT LA LORRAINE. DIFFÉRENTS SECTEURS PROFESSIONNELS SONT DIRECTEMENT CONCERNÉS PAR LE TRAVAIL SAISONNIER : L'ANIMATION ET LE SPORT, LE THERMALISME, LES CASINOS, HÔTELS, RESTAURANTS, CAMPINGS, LES SAISONNIERS DE L'AGRICULTURE...

NOUVEAUTÉ EN 2013

LA CAMPAGNE D'ÉTÉ EST PRÉVUE SUR 3 DATES EN JUILLET ET 3 DATES EN AOÛT.

Chaque étape a pour objet d'aller à la **rencontre des saisonniers** afin de leur expliquer leurs droits, mais aussi de sensibiliser les vacanciers sur le rôle des saisonniers.

Un **jeu** doté de prix sera proposé au public et aux saisonniers sous forme de questions sur les droits des saisonniers.

Et pour l'étape de **Gérardmer du 12 juillet un spectacle est prévu à 18 h au bord du lac**.

DÉROULÉ TYPE D'UNE JOURNÉE

- **Petit-déjeuner** entre 8h et 10h (selon les étapes) et explications pour aller au contact des saisonniers et de la population ;
- Dans la journée : une équipe fixe reste sur l'emplacement **pour informer les saisonniers et le grand public sur les droits des saisonniers** ; des équipes à pied, à vélo et en véhicules sonorisés se déplacent dans la ville et vers des lieux plus excentrés pour rencontrer des saisonniers ;
- En juillet, **pique-nique** militant en fin de matinée sur l'emplacement Cfdt ;
- Animation avec fond sonore musical durant la journée et pour **Gérardmer le 12 juillet, concert gratuit de 18 à 20h.**

Pour les dates retenues au mois d'août, le dispositif est allégé sur la matinée.

On cultive toute l'année :

on sème en juillet

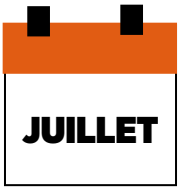

Parc Walygator et Amnéville

> **Lundi 08 juillet**
> **Journée (9-16h)**

inscrivez-vous auprès de :
Stéphane VANNSON
s.vannson@lorraine.cfdt.fr

Contrexéville (et Vittel)

> **mercredi 10 juillet**
> **Journée (9-16h)**

inscrivez-vous auprès de :
Claudine BERNARD
cfdtservices88-57@orange.fr

Gérardmer (Jeanménil et La Bresse)

> **vendredi 12 juillet**
> **Journée (8-10h et 10-16 h)**

inscrivez-vous auprès de :
Sylvie GEHIN
sylviegehin.s3clorraine@orange.fr

L'info SAISONNIERS

2010

2011

2012

On récolte en août

AOÛT

Parc Walygator et Amnéville

> Lundi 19 août
Matinée (9-11 h)

inscrivez-vous auprès de :
Stéphane VANNSON
s.vannson@lorraine.cfdt.fr

Contrexéville (et Vittel)

> mercredi 21 août
Matinée (9-11h)

inscrivez-vous auprès de :
Claudine BERNARD
cfdtservices88-57@orange.fr

Gérardmer (Jeanménil et La Bresse)

> vendredi 23 août
Matinée (8-9h30 et 10-12h)

inscrivez-vous auprès de :
Sylvie GEHIN
sylviegehin.s3clorraine@orange.fr

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ-E POUR PARTICIPER À L'UNE OU PLUSIEURS DE CES JOURNÉES, VOUS ÊTES INVITÉ-E À VOUS INSCRIRE

N'hésitez pas à franchir le pas !

On garde tous un bon souvenir de ces contacts avec des saisonniers, avec la population qui nous accueille avec intérêt, avec des militants d'autres secteurs professionnels que le nôtre dans un cadre syndical inhabituel. Bref, des moments de convivialité en perspective.

VOUS ÊTES MILITANT-E CFDT, QUEL QUE SOIT VOTRE SECTEUR PROFESSIONNEL,

- vous aimez les voyages de rêve, (Einville au Jard, Vittel, Contrex, Plombières, Amnéville, Gérardmer, Rambervillers)
- le beau temps vous convient mais s'il pleut ce n'est pas un obstacle,
- vous aimez les contacts,
- vous aimez les moments de convivialité,
- cet été vous avez, une heure, deux ou plus, un jour, deux ou plus, de disponible,

Ne cherchez plus, la Cfdt vous propose tout cela à la fois : du rêve, du beau ou du mauvais temps, des contacts sans prise de tête, la fête et la convivialité... Réservez quelques plages de votre précieux temps, soyez volontaire et participez aux initiatives à destination des saisonniers.

Mais si par malheur vous n'étiez pas disponible pour ces dates, vous pouvez encore être repêché-e grâce aux

FORUMS SAISONNIERS !

Lors de ces forums, la Cfdt est présente pendant 1 heure ou un peu plus pour donner de l'info.
Sachez qu'en Lorraine tout le monde pourra être servi : il y en a une dizaine sur la région entre mars et octobre.

Kezaco ?
Un forum saisonnier est un lieu de rencontre sur un temps donné entre employeurs et candidats à un emploi de saisonniers

Alors si ça vous branche, **communiquez vos coordonnées à l'une des adresses de contact ci-dessus** et quand on aura les dates des forums on vous préviendra...

s.vannson@lorraine.cfdt.fr

22, 23 et 24 mai 2013 >
ACTUALITÉ REVENDICATIVE. **Intervention Denis Hassler**

Il faut remonter 30 années en arrière pour trouver une situation du chômage en Lorraine aussi grave.

➡ Dans tous les départements, le taux de chômage est supérieur à 10%. Il a franchi les 11% en Meuse et même les 12% dans les Vosges.
Si les médias renvoient une image de la Lorraine qui souffre au Nord avec sa sidérurgie, n'oublions pas qu'elle souffre encore plus à l'ouest et au sud. Près de 200 000 personnes qui sont inscrites à Pôle Emploi et près de 130 000 n'ont aucune activité.

Cette évolution globale de la population de demandeurs d'emploi en Lorraine est encore plus inquiétante quand on mesure la manière dont elle évolue : durée moyenne au chômage de 15 mois, + 15% de bénéficiaires du RSA en 1 an, + 200% de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans depuis 2008, 35% des demandeurs d'emploi sans aucune qualification.

Si le niveau de chômage est comparable à celui de la fin des années 70, début des années 80, le contexte n'est, par contre, plus le même pour le faire évoluer positivement. Aujourd'hui le PIB lorrain comme le PIB français régressent, l'Etat et les collectivités doivent limiter leurs dépenses et les entrées des lorrains à Pôle Emploi sont d'abord dues aux fins de CDD et de contrats intérimaires ainsi qu'aux décrocheurs scolaires.

LE CONTEXTE LORRAIN NOUS AMÈNE À NATURELLEMENT PARTAGER LA STRATÉGIE CONFÉDÉRALE DE LA PÉRIODE.

➡ A la partager sur le fond car, seul, un retour à la croissance et à la création d'emplois, ne règlerait pas, loin s'en faut, la situation de bon nombre de demandeurs d'emploi ; car seuls, des dispositifs d'aide au retour à l'emploi non plus. Ce sont bien les deux qu'il faut mener de front.
A la partager sur la forme, car notre situation est bien similaire à du cambouis et que nous estimions que c'est de notre rôle de mettre nos mains dedans nous va bien.
Bonne chose parce que la Loi ne l'a pas détourné de son esprit mais aussi parce que le débat national syndical et politique laisse la place aux acteurs des branches et des entreprises. Les négociateurs des organisations syndicales non signataires vont certainement être nombreux à vouloir en utiliser les bienfaits.

Parmi ceux-ci, on sait que le projecteur va être mis sur les accords de maintien dans l'emploi. Il y a là d'ailleurs un piège qui est peut-être inconsciemment tendu aux négociateurs CFDT qui assimileraient notre signature à un message à lancer à tout va dans ce type d'accords.

Notre statut d'organisation signataire doit nous faire mettre les bouchées doubles autant sur l'utilisation des nouveaux droits à l'expertise qui permettraient de rejeter ce type d'accord démonstration faite que la situation de telle entreprise ne le justifie pas, que sur les efforts des dirigeants et actionnaires au moins à hauteur de ceux des salariés et sur la clarté du retour à bonne fortune en cas d'accord de maintien dans l'emploi lorsque la situation de telle autre entreprise le justifie.

Nous passerons ce message aux syndicats professionnels et aux militants que nous convierons prochainement à une journée d'information sur la nouvelle Loi comme nous l'avions fait en février sur l'ANI. Comme nous espérons qu'il passera dans les dispositifs de formation et d'outillage de nos militants d'entreprise que les fédérations ne vont pas manquer de mettre en place.

➡ Des messages, le **1ER MAI** a permis d'en passer et d'en recevoir bon nombre. Les militants ont apprécié la position confédérale demandant de ne pas manifester aux côtés de la CGT. Il est clair qu'il fallait marquer le coup et beaucoup de militants qui ont connu des attaques mensongères de la CGT dans leur boîte ont vécu cette position et les nombreuses expressions de Laurent à ce sujet comme un soutien. En Lorraine, nos 4 UD ont respecté la position nationale. Cela n'a pas empêché avec deux temps forts revendicatifs et festifs à Bar-le-Duc et à Nancy plutôt réussis malgré la météo capricieuse.
Les deux fêtes en question existent depuis de nombreuses années pour offrir une image d'une CFDT qui va à la rencontre du grand public et qui ne se cache pas. Cette année leur utilité n'en n'était que renforcée. Vu de Lorraine il ne nous semble pas que le temps fort national de Reims ait connu une forte affluence mais nous mettrons cela sur le compte de la pluie plutôt que sur le compte de la présence de la CFTC et de l'UNSA.

En Lorraine, cet axe affiché lors de la journée d'action de la CES du 14 mars et lors du 1er mai va de soi par la proximité de pensées de nos organisations. Il va moins de soi du fait de la période que nous venons de vivre depuis la réforme de la représentativité, tout particulièrement avec la CFTC.

➡ Les **RÉSULTATS DE LA REPRÉSENTATIVITÉ NATIONALE ET INTERPROFESSIONNELLE** de mars dernier, s'ils font de nous une organisation qui fait jeu égal avec la CGT - ce qui donne du baume au cœur à bon nombre de militants - ces résultats nous rappellent que la CFTC existe, qu'elle est légitime et qu'il va falloir faire et refaire avec elle. On ne peut pas d'un côté saluer sa représentativité parce qu'elle contribue à légitimer l'ANI et de l'autre la déplorer parce qu'on nous annonçait tellement sa disparition qu'on l'avait presque déjà intégrée et qu'elle-même avait coupé localement la plupart des ponts avec la CFDT.
Il faudra, par contre, un peu plus de temps en région qu'à Paris pour retravailler avec la CFTC, admettons-le Mais il faudra y parvenir, car nous ne serons jamais trop d'organisations réformistes pour répondre aux défis de la crise actuelle. Le réformisme, qu'il soit syndical, qu'il soit politique, a marqué beaucoup d'essais depuis un an mais la majorité d'électeurs qui ont soutenu la nécessité de renforcer la démocratie sociale est une majorité fragile.

Ces essais se transformeront par les résultats concrets qu'ils apporteront aux citoyens et aux salariés. Bien sûr une perspective de constitutionnalisation du dialogue social est intéressante mais le contexte et l'opposition au réformisme mettent le curseur sur les résultats plus que sur la façon d'obtenir des résultats et Il y a urgence à ce que les courbes de la croissance et du chômage s'inversent.

Pour ce faire, les déclinaisons locales de tout ce qui est convenu nationalement et l'implication des équipes CFDT ont un rôle déterminant. C'est dans les territoires et dans les entreprises que les salariés mesureront l'efficacité de la démocratie sociale

➡ Sur un certain nombre de dossiers on se sent un peu seuls en Lorraine pour faire le lien entre politique nationale et politique régionale.
C'est le cas pour la déclinaison du CSP par exemple dont les résultats ne sont globalement pas satisfaisants et dont les comités de pilotages sont au mieux des comités de suivi.
Le sentiment de solitude nous habite encore plus lorsqu'il s'agit de **S'ENGAGER AU SERVICE DE LA CROISSANCE LOCALE.**
Nous avons été les seuls partenaires sociaux à nous engager dans l'élaboration du schéma régional de mise en œuvre d'Emplois d'Avenir, a fortiori les seuls à revendiquer que ces emplois aidés servent de levier au développement économique régional. On peut d'ailleurs s'étonner que cet outil offensif ne recueille pas plus d'enthousiasme, y compris au sein de nos équipes.

Etre offensif, être enthousiaste ne veut pas dire qu'on n'est pas réaliste face à l'ampleur de la situation, cela veut dire au contraire que nous nous sentons responsables des multiples solutions qu'il faut mettre en œuvre pour en sortir.

C'est dans cet état d'esprit, et bien que là aussi un peu seuls, que nous venons de contribuer à l'élaboration du plan d'action en faveur du développement économique et social des territoires de Lorraine que l'Etat entend mettre en place pour les trois années à venir.

Même si nous savons bien que du côté du gouvernement ce projet de plan doit autant répondre à des considération de communication politicienne suite aux épisodes ARCELOR MITTAL qu'à des considérations sincères de politique, il n'empêche que c'est de notre devoir que de nous y impliquer pour faire prendre en compte notre vision mais aussi pour créer de l'attente de résultats. Comme le dit notre contribution, *« pour qu'ils reprennent espoir dans leur avenir et confiance dans la capacité des pouvoirs publics à fixer un cap et à donner du sens, les Lorrains attendent l'annonce rapide de mesures et de décisions concrètes et lisibles. Il y a nécessité d'agir vite ».*

Faire reprendre espoir est bien là le principal défi qui est posé à notre démocratie en n'oubliant pas que Nicole Notat nous disait que ***« l'espoir n'était pas une formule mais une pratique »***

LA CAMPAGNE D'ADHÉSION DE LA CFDT

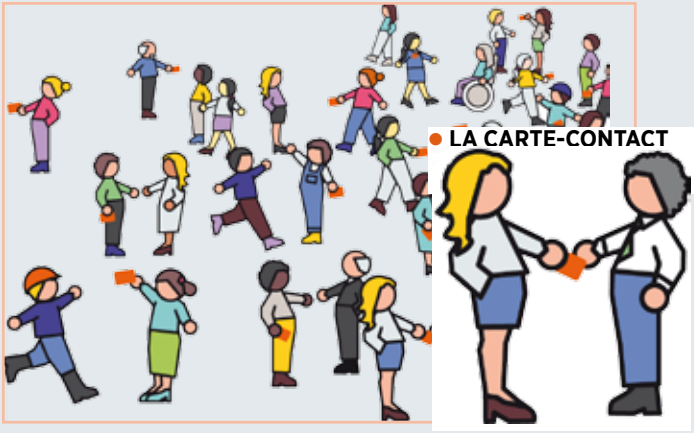

- **LA CARTE-CONTACT**

agenda

JUIN

- **mardi 25.** GROUPE BN SUIVI ANI *à Paris*
- **mardi 25.** C.C.R.E.F.P *à Metz*
- **jeudi 27.** G.P.S. *à Paris*
- **vendredi 28.** CA CO ARACT *à Pont à Mousson*
- **vendredi 28.** I.P.R. POLE EMPLOI *à NANCY*

JUILLET

- **LUNDI 8.** CAMPAGNE SAISONNIERS *à* ***AMNEVILLE***
- **MERCREDI 10.** CAMPAGNE SAISONNIERS *à* ***CONTREXÉVILLE***
- **mercdredi 10.** GROUPE BN
  Négociation formation professionnelle *à Paris*
- **jeudi 11.** GROUPE RÉGIONAL EMPLOI FORMATION PROFESSIONNELLE *à Nancy*
- **VENDREDI 12.** CAMPAGNE SAISONNIERS *à* ***GERARDMER***
- **vendredi 12.** Comité tripartite partenaire lorrains *à Metz*

INSTANCES CFDT LORRAINE

- **MARDI 2 ET MERCREDI 3 JUILLET**
  SEMINAIRE DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE *en Meuse*
- **MARDI 3 SEPTEMBRE**
  COMMISSION EXÉCUTIVE *à Villers-les-Nancy*

INSTANCES CONFEDERALES

- **du mardi 27 au vendredi 30 août**
  Université d'été *à Paris*
- **du mardi 17 au jeudi 19 septembre**
  Bureau national *à Bierville*

Retrouvez l'ensemble des dates de l'agenda sur notre site www.lorraine.cfdt.fr

A QUOI SERT LE BUREAU RÉGIONAL INTERPROFESSIONNEL ?

C'est en résumé à cette question, un peu provocatrice, qu'a eu à répondre le BURI (bureau régional interprofessionnel) de la CFDT-Lorraine, et ce dès sa 2ème réunion. C'était juste après le congrès de Tomblaine qui venait de l'élire.

Pourquoi cette entrée en matière ? Parce que la résolution prévoit de travailler sur le fonctionnement de cette instance. Elle veut par-là répondre au constat posé dans le rapport d'activité et reprendre une thématique déjà présente à notre congrès de 2008 : comment revitaliser le bureau régional ?

Sur la définition des missions du BURI, nos textes sont limpides : *« la direction et l'administration de la CFDT-Lorraine sont assurées par le bureau régional dans le cadre des statuts et des décisions des congrès régionaux et des assemblées régionales.»* Le Bureau est très clairement l'instance politique de la CFDT-Lorraine, l'instance qui, entre deux congrès et dans le cadre de nos statuts, prend toutes les décisions nécessaires au fonctionnement de la CFDT, à l'accomplissement de ses objectifs et qui contrôle l'activité de la commission exécutive.

Chacun apporte dans les délibérations et les débats les informations sur ce que vivent les salariés de son champ professionnel, de son territoire. C'est notamment le cas lors du premier tour de table qui a lieu à chaque bureau pour un temps consacré à l'analyse de la situation générale. Chacun apporte le point de vue de l'organisation qui l'a présenté et c'est important pour que le bureau reste bien connecté à ce que vivent les équipes.

Et pourtant chaque membre du BURI n'est pas le représentant d'un syndicat ou d'un territoire. Il est plus que cela. Il est de par son élection par le congrès régional, un(e) des responsables de la CFDT-Lorraine. Il la représente, il en définit l'action, il en défend les intérêts. Le travail débuté avec l'ancien bureau et qui se poursuit avec la nouvelle mandature le confirme, il y avait là nécessité de se redire des fondamentaux pour ensuite pouvoir ensemble travailler un à meilleur fonctionnement.

Chacun a à cœur de réussir cette mandature. et les idées ne manquent pas pour améliorer le fonctionnement collectif : développer des temps de débats et de confrontation d'idées sous des formats différents , BURI/ groupes de travail/ BURI élargi à l'ensemble des syndicats et des structures, associer les membres du BURI qui le souhaitent à des travaux de la commission exécutive, avoir des relevés de décisions et de mise en œuvre qui permettent un suivi au long cours de notre action , avoir des présentations techniques mais aussi des débats plus ouverts, avoir un suivi plus régulier de l'avancée du plan de travail… La résolution régionale le disait en préambule : *« notre ambition d'un nouveau pacte social pour la Lorraine ne vaut que par la capacité de toute l'organisation à construire collectivement, à partager, porter et rendre lisible le projet de la CFDT pour les salariés et le territoire.»* L'ambition est grande et le Bureau régional est prêt à relever le défi.

Le bureau régional

NOM, Prénom	Structure
COLLÈGE DU BUREAU RÉGIONAL SORTANT	
BERTRAND Didier	Métaux 55
GATTI Alain	SGEN Lorraine
HASSLER Denis	S3C Lorraine
MARCHAL Dominique	SGEN Lorraine
MINELLA Claude	S3C Lorraine
THOMAS Christophe	Services 57/88
TOUSSAINT Dominique	Santé sociaux 54
VANNSON Stéphane	Santé sociaux 57
COLLÈGE DES PROFESSIONS.	
BORDELAIS Elisabeth	Interco 57
COLLIN Sylvain	SYFINAEL
COUTURIER Jean Marc	Transports 57
DESKA Jean Paul	Const. Bois 88
FREUND Bernard	Union Mines Métaux Lorraine
GETREY Didier	Métallurgie 57
GOELLER Nicole	Chimie énergie lorraine
HACQUARD Patricia	Santé sociaux 88
JUNKER Didier	Défense Lorraine
MARX Jean Marc	SGEN Lorraine
PY Sylvette	Services 57/88
REMY Sylvia	S3C Lorraine
ROMBACH Claude	UPR Santé sociaux Lorraine
RUDEAU Bernard	Utr 54
WISS Sandrine	Interco 54
ZINT Didier	Sidérurgie Métal. Nord Lorraine
COLLÈGE DES UNIONS DÉPARTEMENTALES	
DESCADILLES Julie	UD 54 (Banques 54/55)
FAVET Françoise	UD 88 (Santé sociaux 88)
MAIRE Lionel	UD 54 (interco 54)
MARX Sandrine	UD 57 (SGEN Lorraine)
NICOLAY Sylvie	UD 55 (Interco)
SIMON Stéphane	UD 57 (Banques 57)
THIRIET Régis	UD 55 (SGEN Lorraine)
WIRTZ Emilie	UD 54 (Services 54/55)

Repères

LE BUREAU RÉGIONAL

C'est au maximum **35 membres élus, issus de 3 collèges** : celui des syndicats et des UPR (unions professionnelles régionales), celui des UD (unions départementales), celui du bureau régional sortant.

C'est là une difficulté dans le rôle de membre du BURI. Certains sont présentés par leur syndicat, certains par leur UD, enfin, il y a ceux qui font partie de la commission exécutive.

AUJOURD'HUI, LE BUREAU RÉGIONAL,

C'est très concrètement 32 militant(e)s, dont 18 hommes et 13 femmes. Ce n'est donc pas encore la parité, mais on avance, d'autant que sur le sujet, on part d'assez loin. Ils ont entre 32 ans et 67 ans. Le renouvellement du bureau aura été marqué par l'arrivée de responsables plus jeunes et de femmes. Là comme partout notre volonté est la même, ne pas faire de « jeunisme » mais avoir des militants puis des responsables de tous âges et de tout horizon pour être représentatifs de la pluralité du salariat.

d.toussaint@lorraine.cfdt.fr

Agissons sur les dépenses de santé

Les dépenses de santé sont de plus en plus importantes pour tous. Il existe des solutions simples pour alléger votre budget de santé et cela sans remettre en cause la qualité des soins.

Se renseigner sur les dépassements d'honoraires

Les professionnels de santé du secteur 2 sont libres de fixer leurs tarifs et doivent veiller à ce que les dépassements d'honoraires soient pratiqués avec « tact et mesure ».

Pour éviter les mauvaises surprises, il existe plusieurs solutions :

- **consulter le site www.ameli.fr ou composer le 36 46** (0,12 €/minute) pour savoir si un professionnel de santé est en secteur 2 et connaître les tarifs moyens qu'il pratique (échographie, scanner, chirurgie de la cataracte, fibroscopie, endoscopie… une centaine d'actes techniques, parmi les plus courants, y sont présentés).
- **se renseigner sur les honoraires au moment de la prise de rendez-vous ou consulter les tarifs affichés** dans la salle d'attente.
- **demander** au professionnel de santé qu'il fournisse **un devis détaillé** dès 70 euros d'honoraires, comme il en a l'obligation.

Demander des médicaments génériques lors d'une prescription

N'hésitez pas à utiliser les génériques, ils sont en moyenne 30 % moins chers que les produits de marque. Leur utilité et leur efficacité sont complètement établies. Ils sont aussi sûrs que les originaux.
Demandez à votre médecin de vous prescrire de préférence les génériques adaptés à votre état de santé. Vous pouvez également **demander conseil à votre pharmacien.** Celui-ci possède en effet un droit de substitution qui l'autorise à remplacer les produits de marque de votre ordonnance par leur équivalent générique.

Information et conseils prévention santé.

La pédagogie en terme de prévention est essentielle.
Pour cela, Harmonie Mutuelle vous propose sur son site de l'information relative aux principales problématiques de santé et des conseils en matière de prévention :

- **information et conseils prévention** sur **www.prevention-sante.com**
- **échange avec des professionnels de santé** sur **www.prioritesantemutualiste.fr.**

Sur ce nouveau site, vous êtes en contact avec des professionnels de santé autour de thématiques tels que le médicament, l'activité physique ou le tabagisme.

Rendez-vous dans notre réseau de professionnels agréés Kalivia

Kalivia optique

Chez plus de 4 000 opticiens, indépendants ou membres d'enseignes nationales.

- **Jusqu'à 40 % de réduction** sur le prix des verres.
- **Réduction de 15 % minimum** sur les montures (hors certaines montures griffées).
- **Le libre choix des verres,** montures ou lentilles, parmi l'ensemble des gammes

Kalivia audio

Plus de 1 000 audioprothésistes membres du réseau.

- **Prix réduit** pour un appareillage complet, prêt à l'emploi, quel que soit l'équipement choisi.
- Offre exclusive **« Prim'Audio®»** pour un appareillage de qualité à prix très intéressant : 700 € maximum par prothèse.
- **Garantie panne** étendue à 4 ans au lieu de 2 ans.

Contact

03 87 18 40 53
patrick.haffner@harmonie-mutuelle.fr
relationspartenariats@harmonie-mutuelle.fr
www.protection-sociale-entreprise.fr

Harmonie mutuelle
En harmonie avec votre santé

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473. Siège social : 143 rue Blomet - 75015 Paris.

Les SITES INTERNET

ACCÈS « TOUT PUBLIC »

LE PORTAIL DE LA CFDT-LORRAINE

www.lorraine.cfdt.fr

Une première **LETTRE D'INFORMATION** a été diffusée en février 2013 à ceux qui se sont abonnés. Elle aura une fréquence de parution mensuelle ou par quinzaine selon le volume des informations. Elle comprend

- des **informations sur le portail** permettant de mieux naviguer, de comprendre son fonctionnement ;
- une **mise en avant de certains articles** dont les sujets semblent importants, non pas que les autres le soient moins, mais ils sont à considérer comme des moments clés de la période ;
- un **récapitulatif des publications** du portail depuis 15 jours ou plus, classées selon différentes rubriques.

➡ **ABONNEZ-VOUS SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU PORTAIL.**

LA PAGE FACEBOOK

http://www.facebook.com/pages/CFDT-Lorraine/144617692257391.

Créée le 1er octobre 2012, elle rassemble des photos, des vidéos, des infos, des articles parus dans la presse quotidienne régionale contenant le sigle «Cfdt» et portant sur des sujets locaux. Il n'y a pas d'information spécifique de la Cfdt-Lorraine sur ce support qui renvoie par des liens vers le portail public.

Cfdt: LORRAINE
BIENVENUE SUR LE PORTAIL LORRAIN
NOUS CONNAÎTRE
NOTRE ACTION
VOTRE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
REPRÉSENTATIVITÉ
2013
SOCIAL : POURQUOI TOUT VA CHANGER
La transition énergétique en Lorraine
Social : pourquoi tout va changer
ÉCHANGER
01-02/2013
Présence
Services de santé au travail
Bureau Régional
COMMISSION EXÉCUTIVE
Commission exécutive
Syndicats et Unions locales
Militante Conseil, Communication,Cultur
AGIR
BOITE A OUTILS
tracts, affiches, modes d'emploi... : tous les outils du militant
Vidéos de la Cfdt Lorraine
Rejoignez le site "Dailymotion" qui rassemble des vidéo-montages de la Cfdt Lorraine
S'INFORMER
Congés, Période d'essai, CIF-DIF, Salaire, Férié, CDD, Rupture conventionnelle ???
Quelles particularités pour le droit applicable dans le département de Moselle ?
Je suis convoqué(e) à un entretien préalable de licenciement, puis-je me faire accompagner ?
Peut-on travailler un jour férié ?
ACCÉDER

de la CFDT-LORRAINE

ACCÈS POUR LES ADHÉRENTS

(avec identifiants et mot de passe)

L'INTRANET
http://interne.cfdt.fr/

Réservé aux adhérent-e-s et responsables identifié-e-s par leurs codes, il a été remanié dans son rubriquage et son contenu depuis la migration vers le nouveau portail, Un certain nombre d'outils sont désormais disponibles pour les militants intéressés par les conditions de travail, par les élections professionnelles.
Des outils d'édition, création de logo, lettre, diaporama sont également accessibles pour les syndicats, les sections, les unions locales.

LE SITE DE LA FORMATION SYNDICALE
www.cfdtlorraineformation.net/

Présentation des parcours de formation, comment s'inscrire, Informaions pratiques, contacts ...

BON A SAVOIR

TOUTES SUGGESTIONS, CRITIQUES, QUESTIONS SONT LES BIENVENUES

Site optimisé pour les navigateurs Firefox et Chrome
www.lorraine.cfdt.fr

s.vannson@lorraine.cfdt.fr

Prévoyance & santé

Pourquoi choisir une couverture collective adaptée ?

Les dépenses de santé augmentent et dans le même temps, les remboursements de Sécurité sociale diminuent... Face à ce phénomène, il est important de faire le bon choix entre protection sociale individuelle ou collective.
Nous avons demandé l'expertise d'un professionnel Humanis Entreprises.

• Communication MDE • DOC0456-06HUMANISENTREPRISES 04-13

85% des salariés estiment que la meilleure solution pour la complémentaire santé est un contrat collectif d'entreprise.

63% des employeurs ayant mis en place une complémentaire santé obligatoire la considèrent comme un avantage social favorisant l'équité et la cohésion entre salariés.

12% des employés et **22%** des ouvriers ne bénéficient d'aucune couverture de prévoyance.

Source : baromètre CTIP/CREDOC 2011

— Quels sont les besoins des salariés en prévoyance et en santé ?

La prévoyance et la santé collectives sont aujourd'hui une préoccupation majeure des salariés et des entreprises. La couverture santé arrive en tête des besoins exprimés par les salariés. Pourtant, en dehors des exigences de la convention collective des cadres de 1947, il n'y a pas d'obligation de couverture pour les non cadres, sauf accords conventionnels spécifiques. Pour faire face aux nombreux risques (décès, invalidité, maladie...), dont les conséquences sont souvent dramatiques, il est indispensable que des garanties existent pour protéger les salariés et leur famille.

— Pourquoi préférer une couverture collective ?

La couverture collective donne accès à de meilleures garanties dans un cadre avantageux.
Elle est immédiate, sans sélection médicale et son rapport qualité/prix est bien plus intéressant qu'une couverture individuelle. Face au désengagement de la Sécurité sociale, à la baisse du pouvoir d'achat et aux tarifs élevés des garanties individuelles, **la couverture collective permet aux salariés de bénéficier de prestations efficaces en prévoyance et santé, tout en maîtrisant leur budget.**

— Quelle est la démarche d'Humanis Entreprises ?

Humanis Entreprises s'engage aux côtés des partenaires sociaux à défendre la protection sociale des salariés, en leur offrant des prestations prévoyance-santé complètes et toujours adaptées à leurs besoins.
Bien négocier votre régime prévoyance et santé, c'est prendre en compte de multiples paramètres propres à chaque entreprise : la nature et le niveau des garanties, l'enveloppe budgétaire, le respect de la réglementation... C'est pourquoi **Humanis Entreprises propose aux représentants du personnel un accompagnement sur-mesure et des conseils personnalisés** avant et pendant la négociation, ainsi que durant la mise en place et le suivi des régimes.
Nous mettons à votre disposition notre savoir-faire juridique et technique ainsi que des outils de communication et de reporting indispensables à la bonne mise en œuvre du dispositif. Avec plus de 30 accords nationaux gérés, nos équipes sont présentes sur l'ensemble du territoire pour vous garantir un suivi de proximité en régions.

Contactez votre interlocuteur

Christophe Chapalain
Directeur Commercial Régional Est
06 59 62 43 85
christophe.chapalain@humanis.com

Humanis Entreprises

- une qualité de service et de gestion reconnue
- une expertise spécifique dans le dialogue social
- un accompagnement de proximité en régions
- la solidité du groupe Humanis, acteur de référence de la protection sociale : RETRAITE, PREVOYANCE, SANTE, EPARGNE.

Humanis Entreprises

Cfdt: LORRAINE
PRESENCE-CFDT
SUPPLÉMENT AU N° 202
MAI-JUIN 2013

Cfdt: LORRAINE
CONTRIBUTION DE LA CFDT-LORRAINE

PLAN D'ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES TERRITOIRES DE LORRAINE 2014-2016

LA CRISE QUE NOUS TRAVERSONS TOUCHE PLUS DUREMENT LA LORRAINE QUE D'AUTRES RÉGIONS. ELLE EST UN POINT D'ORGUE VIOLENT DE MUTATIONS QUI ÉTAIENT DÉJÀ À L'ŒUVRE AVANT 2008 ET QUI, DANS UN CONTEXTE MONDIALISÉ, SE POURSUIVRONT QUAND BIEN MÊME L'ÉCONOMIE SE REDRESSERAIT DANS LES MOIS À VENIR. CELA REND PLUS URGENT ENCORE LA NÉCESSITÉ D'ANTICIPER.

POURQUOI LA CFDT-LORRAINE FAIT LE CHOIX DE CETTE CONTRIBUTION ?

Le contexte économique et social de la Lorraine nécessite qu'enfin soit dessiné un plan d'action, qui, au-delà des constats partagés, donne des perspectives à notre territoire et permette de construire une dynamique et une vision positive de notre avenir. Il doit être la base dynamique qui devra se poursuivre sur le long terme au-delà de 2016. C'est bien un pacte économique et social régional qu'il s'agit de construire. Dans ce cadre, l'emploi est la priorité absolue de la CFDT-Lorraine, en particulier pour les jeunes et les publics les plus éloignés de l'emploi.

La CFDT-Lorraine approuve l'objectif de « *faire de la Lorraine un territoire pilote, exemplaire d'un modèle de développement industriel et social durable.* »

© Alain Gatti.

C'est dans cette logique que nous nous inscrivons. Elle nous amène aujourd'hui à présenter cette contribution, de notre place d'organisation syndicale et avec notre légitimité d'acteurs engagés de la société civile et du monde du travail. Elle ne prétend pas couvrir l'ensemble du champ soumis à contribution mais plutôt insister sur des points que nous souhaitons mettre en lumière

Toutefois, la CFDT-Lorraine ne veut pas que ce plan reste peu ou pas suivi d'effets concrets – voire d'incantations - comme cela a été le cas, par exemple, pour le Rapport du Préfet Blanc sur les conséquences des restructurations militaires (2008), la convention d'ancrage territorial de Gandrange (2009), les Etats-généraux de l'Industrie (2009), les Ateliers Mutations économiques (2009-2010)…) pour lesquels la CFDT avait largement contribué en termes de propositions.

La CFDT-Lorraine sera attentive à l'effectivité de ce plan et souhaite que les partenaires sociaux soient associés au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la « feuille de route partagée » (voir partie 3). C'est une condition de L'EXEMPLARITÉ SOCIALE qui doit être au cœur du Plan Etat-Lorraine 2014-2016.

© Alain Gatti.

Centrale Cattenom

Notre vision repose sur la conviction que l'économie de notre région doit s'appuyer sur deux piliers majeurs :

- être tournée vers l'avenir en travaillant sur les secteurs porteurs émergeants, en particulier dans le secteur de l'énergie et des matériaux, du numérique, de la santé et des biotechnologies.
- maintenir un socle industriel fort, ce qui implique la préservation des industries traditionnelles et leur adaptation aux enjeux de demain. Elles sont la base pour opérer les transformations économiques et technologiques indispensables. Les restructurations qui devront cependant être opérées devront être accompagnées d'une recherche active, concertée et construite en termes de reconversion.

Le plan pour la Lorraine doit s'inscrire dans **un nouveau modèle de développement durable, écologique et équitable, en cohérence avec les enjeux de la transition énergétique.** Il doit intégrer les questions d'attractivité, d'aménagement du territoire, de développement industriel (tout en réduisant l'impact de l'appareil de production sur l'environnement), d'innovation, de recherche et de formation. La cohésion et la justice sociales, des conditions de vie et de travail de qualité doivent être au cœur des choix stratégiques et des transitions souhaitées. Ce sont des conditions essentielles pour la compétitivité et la croissance.

Pour ces raisons, la CFDT-Lorraine souhaite que le plan s'intitule « PLAN D'ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DURABLE DES TERRITOIRES DE LORRAINE. »

Notre contribution s'appuie sur trois axes :

- **Le socle du plan :** les outils et projets structurants à conforter, développer ou créer,
- **L'enjeu majeur du plan :** l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels,
- **Une condition essentielle de la réussite du plan :** la gouvernance et la place des acteurs.

© Alain Gatti.

Carling - Emile Huchet

UN TERRITOIRE PILOTE PAR SES OUTILS ET PROJETS STRUCTURANTS

1

UNE VISION STRUCTURANTE : LA VALLÉE EUROPÉENNE DES MATÉRIAUX ET DE L'ÉNERGIE

Le plan d'action doit reposer sur des axes clairement identifiés et notamment sur **une politique de filières affichée et lisible.** Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Le projet de Vallée européenne des matériaux et de l'énergie peut être une opportunité pour répondre à ce manque. Il doit dessiner une vision d'avenir structurante qui s'appuie sur les secteurs d'excellence lorrains.

C'est pour cette raison que la CFDT-Lorraine **soutient le projet de Vallée européenne des matériaux et de l'énergie.** La Lorraine, terre de matériaux et d'énergie, dispose de plusieurs atouts :

- le potentiel productif existant,
- les ressources naturelles existantes (valorisation du gaz de houille, du bois, de l'eau),
- le potentiel de recherche-développement, d'innovation et de formation.
- le savoir-faire et les compétences de la main d'œuvre lorraine,
- l'environnement transfrontalier : notre région doit également pouvoir s'appuyer sur le tissu industriel et de recherche de la Sarre et du Luxembourg.

Il s'agit de donner ainsi une réalité à la Grande Région.

Parmi ces atouts, les trois pôles de compétitivité, l'institut de recherche technologique Matériaux, Métallurgie et Process (IRT M2P), les laboratoires de recherche (Institut Jean Lamour, ArcelorMittal Research,...), les plateformes d'innovation sont autant de points forts qu'il faut soutenir et renforcer. Des projets nouveaux doivent émerger, en particulier la mise en place en Lorraine d'une antenne du CEA Tech.

La CFDT-Lorraine demande que les liens et le transfert entre ces différents outils et les TPE-PME soient renforcés de manière à ce que l'innovation puisse alimenter en permanence l'appareil productif lorrain.

En même temps que sont pensés les nouveaux process et produits, il est nécessaire de poser simultanément leur impact sur les mutations du travail, les conditions de travail et leur articulation avec l'emploi et les compétences. C'est une condition indispensable pour que l'innovation profite au maximum à l'emploi et au social.

2

DES PROJETS À CONFORTER OU À DÉVELOPPER

RENFORCER ET ADAPTER NOTRE SOCLE INDUSTRIEL

La CFDT-Lorraine redit sa détermination à défendre les industries qui ont structuré notre région. Elles doivent poursuivre leur adaptation. C'est le cas entre autres pour :

La Chimie

Il y a nécessité de consolider son implantation en Moselle-Est en lien notamment avec la plate-forme d'appui aux mutations économiques et professionnelles du Bassin houiller. Elle doit s'orienter vers la Chimie verte et le développement durable.

L'automobile.

Ce secteur est confronté en Lorraine à un double défi.

- **Un défi structurel :** notre région est au premier rang des équipementiers, ce qui rend les entreprises de sous-traitances dépendantes pour la plupart de donneurs d'ordre. Il y a urgence à structurer ce secteur (dans le cadre de la vallée européenne des matériaux et de l'énergie) de manière à pouvoir répondre aux exigences des véhicules du futur (véhicule électrique, électronique/informatique embarquée, écoconception...). Le surcoût de l'énergie est une opportunité pour relancer l'innovation dont doit profiter le tissu des TPE-PME lorrain.
- **Un défi démographique :** malgré des suppressions d'emplois importantes ces dernières années, la pyramide des âges fait apparaître des besoins importants de recrutement externes dans les années qui viennent, plus de 1500 par an en moyenne entre 2010 et 2020 (Etude BIPE), ce qui rend crucial le travail d'anticipation, de formation et de sécurisation des parcours professionnels.

La Charte automobile 2012-2015 est une feuille de route qui doit être déclinée de manière plus opérationnelle que par le passé dans notre région, notamment s'agissant de l'accompagnement des salariés.

La Sidérurgie

La CFDT a pris acte de l'engagement du 30 novembre 2012 entre l'Etat français et ArcelorMittal.

Nous demandons au gouvernement la plus extrême fermeté quant à la mise en œuvre effective des 180 millions d'euros investissements industriels annoncés sur la partie aval du site de Florange. Ce sera pour la CFDT-Lorraine un marqueur de la volonté réelle du gouvernement de faire de la Lorraine « un territoire pilote, exemplaire d'un modèle de développement industriel et social durable. »

Au-delà, la CFDT-Lorraine est particulièrement engagée et attachée à la réussite de filières ou projets industriels innovants qui font sens du point de vue du développement durable

Nous en citons quelques-uns :

Le centre de stockage CIGEO de Bure-Saudron

La CFDT, à tous les niveaux (confédération, unions régionales, fédérations et syndicats professionnels) est fortement engagée pour la réussite de cet outil. Elle avait déposé une contribution lors de l'enquête publique pour la prolongation de l'exploitation du laboratoire souterrain de Bure-Saudron et déposera un cahier d'acteur dans le cadre du débat public sur le centre de stockage CIGEO. Elle réaffirme son soutien à cet outil au regard des enjeux sociétaux, environnementaux et sociaux suivant :

- Utiliser le projet de stockage souterrain pour favoriser l'emploi et le développement économique d'un territoire en déclin démographique avec un renouveau d'attractivité ;
- Assurer un haut niveau d'exigence en matière de sûreté des installations grâce à des structures de gouvernance robustes et adaptées à la spécificité du projet ;
- Assurer des conditions de travail et de sécurité du personnel cohérentes pour l'ensemble des intervenants dès le démarrage de la phase de construction ;
- Garantir la protection de l'environnement avec une gouvernance adaptée à la mise en place d'outils de contrôle et de surveillance tels que l'Observatoire pérenne de l'environnement.

SYNDIESE- BtS

La CFDT se félicite de l'autorisation donnée au CEA de lancer la première phase du projet SYNDIESE-BtS (Biomass to Syngas) de transformation de la biomasse en gaz de synthèse sur le site de Bure-Saudron. Ce projet doit être inscrit au programme des Investissements d'avenir.

LIS (Low Impact Steel)

La CFDT considère que ce projet de recherche est essentiel en termes d'avancées vers une sidérurgie propre. Outre les enjeux en termes de développement durable, c'est une garantie de préservation de l'emploi et des capacités de recherche du territoire. Elle souhaite que les fonds bénéficient bien aux outils de recherche lorrains, que les délais de construction d'un démonstrateur industriel soient raccourcis et que ce démonstrateur soit implanté sur le site de Florange. Nous serons attentifs à ce que ces engagements soient respectés. Les travaux de recherche doivent également porter sur la valorisation du CO2 (Méthanation, algues, production d'éthanol,...)

Déconstruction/recyclage

Il y a nécessité, au-delà de poser en Lorraine les bases d'un secteur de gestion durable des déchets (déconstruction et recyclage des véhicules, équipements électroniques ou électriques,...), avec création d'un centre industriel d'excellence « cycle de vie des matériaux » s'appuyant sur le cluster lorrain Ecopôle et de l'Institut Jean Lamour mais plus largement sur celle de l'Institut Carnot Energie-Environnement en Lorraine (ICEEL).

La rénovation thermique des bâtiments

Le parc des logements lorrain est particulièrement énergivore. 208 000 logements sont dans cette situation, soit un logement sur 5 (22,4% contre 14,8% pour la moyenne nationale). Il est nécessaire de promouvoir des mesures d'aide à la rénovation thermique en faveur du parc locatif et des propriétaires occupants, de soutenir les travaux d'économie d'énergie les plus efficaces, de lutter également contre la précarité énergétique. La recherche doit être développée en matière de techniques d'isolation des bâtiments (super-isolants). L'impact des travaux à entreprendre sur l'emploi et les compétences des salariés lorrains doit être anticipé.

Bois-ameublement

Il est nécessaire de développer les différentes composantes de cette filière : bois et énergie-biomasse, bois et écoconstruction, bois et transformation avec amélioration des performances de la chaîne abattage-sciage-transformation.

En s'appuyant sur l'Observatoire Européen des Forêts, le Pôle Fibres Grand-Est, le renforcement de la dynamique de promotion par le PLAB (Pôle Lorraine de l'Ameublement Bois) du Bois-Meuble, sont autant de « marqueurs » à consolider pour asseoir une identité très forte Forêt-Bois en Lorraine. La Lorraine aurait tout intérêt à s'engager dans une démarche d'édification d'un Pôle Bois/ Ecoconstruction à vocation européenne avec ses voisins de la Grande Région dont l'Etat luxembourgeois.

La CFDT-Lorraine souhaite une mise en œuvre effective de l'Edec Filière Bois-ameublement 2013-2015 (ce qui passe d'abord par sa publicité auprès des entreprises) et son évaluation régulière.

Agriculture - Agroalimentaire

L'évolution de la filière agriculture-agroalimentaire doit mieux s'inscrire dans une perspective de développement durable : production bio raisonnée, réduction de l'utilisation des engrais azotés, circuits courts de distribution, meilleure valorisation des produits lorrains, mais aussi production d'énergie (photovoltaïque, méthanisation, biocarburants). Le développement de l'agritourisme doit être encouragé.

L'agriculture joue un rôle essentiel dans la dynamique des territoires. Son attractivité est un des défis auxquels ce secteur est confronté. Les questions de formation et de conditions de travail doivent être traitées si l'on veut pouvoir répondre aux difficultés de renouvellement des générations qui mettent l'agriculture lorraine en péril.

Santé-biotechnologies

La Lorraine dispose d'un certain nombre d'atouts (entreprises spécialisées dans les dispositifs et équipements médicaux, mise en place d'un pôle « Innovation santé »,...) pour répondre aux besoins émergeant, notamment ceux liés au vieillissement de la population. Il y a nécessité de fédérer et de mettre en réseau les différents acteurs pour développer recherche et innovation débouchant sur la production.

Numérique

L'Etat doit s'engager sur un soutien fort au développement du très-haut débit. Par ailleurs, la logistique numérique doit être favorisée par le biais d'implantations de centre de serveurs et de stockage de données (Cloud).

D'une manière générale, il y a nécessité d'articuler les politiques nationales (CNI, Plan de mobilisation pour le développement des métiers liés à la croissance verte,...) et les stratégies régionales et locales. La CFDT-Lorraine souscrit à l'idée d'identifier, à partir des mesures déclinées au sein du Conseil national de l'industrie, les bonnes pratiques de manière à pouvoir les appliquer dans notre région.

3 L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

L'attractivité territoriale a un impact direct sur l'emploi.

La CFDT-Lorraine milite pour :

- un renforcement de l'armature urbaine et de la puissance des villes concourant à rendre plus lisibles les forces de centralités et de métropolisation,
- une structuration de la métropolisation basée sur le Sillon Lorrain (axe nord-sud) et sur un axe ouest-est en nord lorrain tout le long des frontières, de Sarrebruck-Moselle Est au PED autour de Longwy
- une meilleure mise en réseau des territoires, par une inter-territorialité de projets partagés,
- l'intégration de la Lorraine dans son ensemble dans une démarche de construction d'une Euro-Région en appui sur la forces de ses villes, Euro-Région rassemblant le Luxembourg, la Sarre, la Rhénanie-Palatinat, la Lorraine et la Wallonie,
- une amélioration de l'accessibilité du territoire et une gestion des mobilités plus performante :

> *Accessibilité* : obtention de dessertes TGV/ICE vers l'Allemagne, réalisation de Vandières, ouverture sud ferroviaire rapprochant la Lorraine de Rhône-Alpes et Méditerranée, relance de l'activité de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine y compris et surtout de l'activité fret (si possible en appui sur l'aéroport international de Luxembourg), mise en œuvre rapide de la plateforme Europort d'Illange (en lien avec le projet Terra-Lorraine).

> *mobilités infrarégionales* : le développement équilibré des territoires demande, dans une perspective de développement durable, encore davantage de performance en matière de transports en commun entre les villes (et entre les territoires), mais aussi au sein des villes et des agglomérations.

> réalisation dans les meilleurs délais du projet d'optimisation de l'A31 (contournements de Nancy et Thionville et mise à 2X3 voies entre Nancy et Metz), mise aux normes autoroutières de l'A30 et achèvement de la mise à 2X2 voies de la N4.

La Lorraine doit être classée comme région prioritaire en matière d'infrastructures.

© Alain Gatti.

4 LES LEVIERS

Le plan d'actions doit pouvoir actionner plusieurs leviers :

Les investissements d'avenir : au regard des difficultés que rencontre notre région, elle doit pouvoir bénéficier prioritairement de ces programmes, entre autres sur les priorités stratégiques « filières industrielles – PME » et « développement durable ».

Les outils découlant du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi :

- ***la Banque Publique d'Investissement (BPI)***
- ***Les comités stratégiques de filières.*** Il n'existe pas en Lorraine de comités stratégiques régionaux de filières auxquels doivent pourtant être associés les partenaires sociaux (circulaire du 16 mai 2011). Il nous manque ce cadre de partage d'une vision à moyen et long terme, de définition d'orientations stratégiques régionales et de plan d'action. Notre région doit se saisir de la manière dont les contrats de filière nationaux doivent être déclinés sur le territoire.
- ***La plateforme d'appui aux mutations économiques et professionnelles dans le Bassin houiller lorrain.***

Pour tous ces deux derniers leviers, la CFDT-Lorraine revendique que les partenaires sociaux soient associés à l'état des lieux, à l'élaboration et au suivi des actions qui seront engagées.

La CFDT-Lorraine se félicite que ce territoire particulièrement en souffrance ait été retenu. Les bonnes pratiques qui vont être mises en œuvre devront être capitalisées pour servir à d'autres territoires. Pour réussir, ce dispositif nécessite une mobilisation de tous les acteurs de ce territoire.

Une meilleure utilisation de dispositifs existants :

Les fonds d'amorçage :

La CFDT-Lorraine est très attachée au Fonds Lorrain des matériaux qu'elle a revendiqué et obtenu lors des discussions sur la Convention d'ancrage territorial de Gandrange de février 2009. Cet outil manque toutefois de lisibilité. Il en est de même de du Fonds lorrain de consolidation. Il y a nécessité de faire mieux connaître ces outils et ce qu'ils produisent. La mise en place de nouveaux fonds d'amorçage doit permettre d'abonder les projets prioritaires (Vallée européenne de l'énergie et des matériaux, santé-biotechnologies) notamment en mobilisant des capitaux locaux, les investissements d'avenir, les fonds européens.

Conventions de revitalisation.

Là aussi, il y a nécessité d'en faire le bilan qualitatif pour mesurer ce qu'elles produisent, non seulement en termes d'impact sur l'emploi mais aussi sur les territoires concernés. Le recours à la mutualisation des fonds de revitalisation est une possibilité qui doit être développée. Outre les actions classiques (reconversion de site, aides à l'emploi) les conventions doivent entre autres s'attacher à soutenir le développement des compétences et la valorisation des ressources humaines (GPECT), l'appui à l'innovation, à son transfert, à la mise en réseau des acteurs économiques locaux... Les représentants territoriaux des partenaires sociaux doivent être associés a minima à l'élaboration des conventions et aux comités de suivi.

UN TERRITOIRE PILOTE POUR L'EXCELLENCE SOCIALE : L'EMPLOI ET LA SECURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS

La mobilisation de l'investissement dans l'innovation sociale sera déterminante. Les compétences, la reconnaissance du travail comme créateur d'innovation et de valeur et non plus seulement comme un coût, des organisations de travail adaptées et des conditions de travail de qualité doivent être au cœur de la capacité des entreprises à innover. Elles sont une des conditions essentielles de leur compétitivité.

Notre priorité est de conserver concrètement les compétences collectives des salariés dans les sites de production actuels. Dans le cas contraire, tout doit être fait pour que les restructurations ne laissent personne au bord du chemin

L'accompagnement des mutations professionnelles et sociales est la condition indispensable de la réussite du plan et donc doit y être intégré en tant que tel.

Pour cela tous les outils doivent être mobilisés, certes en termes défensifs pour répondre aux difficultés, mais surtout en termes offensifs, c'est-à-dire d'anticipation :

La poursuite de la mise en œuvre des orientations du CPRDFP.

La CFDT-Lorraine a approuvé son contenu et les quatre pistes d'action. Nous insistons sur la nécessité d'une animation en territoire de proximité mieux coordonnée et qui pourrait permettre aux acteurs de construire une dynamique collective intéressante au travers les thématiques formation-insertion-emploi-anticipation. Nous revendiquons une élévation du niveau supérieur de qualification, indispensable pour tenter de gagner en activités créatrices et à haute valeur ajoutée, mais aussi en diversification économique et en attractivité territoriale.

Les Démarches Compétences Territoriales (GPEC territoriale).

Un bilan qualitatif et quantitatif des bassins engagés dans ce dispositif – en particulier au regard de la manière dont les partenaires sont associés – doit être réalisé. Au-delà, pour une mobilisation de tous les acteurs du territoire, il est nécessaire qu'au niveau régional, un rendez-vous régional de mise en cohérence des politiques de GPECT doit être institué, sur le schéma qui était celui du groupe mis en place par le Comité lorrain d'anticipation des mutations. Outre cette cohérence, il s'agira de s'accorder sur des éléments communs de méthodologie (état des lieux et diagnostic des territoires, analyse des besoins, préconisation des actions, opérateurs techniques, animation de ces actions sur le territoire, suivi).

© Alain Gatti.

ASCO Hagondange

CSP.

Les Comités de pilotage doivent fonctionner dans tous les départements avec la fréquence prévue par le législateur.

Diagnostics d'employabilité.

L'Etat doit abonder cet outil en termes de moyens (abondement des crédits APR (Actions de pré-reclassement).

EDEC

Faire le bilan des Edec (territoriaux ou déclinaisons régionales d'Edec nationaux) afin de mesurer les actions réalisées et leur impact sur les salariés. Amplifier l'utilisation de cet outil.

CV de site / CV de bassin d'emplois.

A partir d'un état des lieux des compétences individuelles et collectives, des qualités industrielles existantes, il s'agit d'identifier des potentiels d'activités et de voir quels types de reconversion seraient ainsi possibles.

Déclinaison territoriale de l'Ani du 11 janvier 2013.

- Fournir les moyens aux partenaires sociaux de mettre en place les dispositions de l'article 14 § 5. qui prévoit de « mettre à la disposition des TPE et des PME les informations susceptibles de leur être utiles en matière d'évolution de l'emploi et des besoins de compétences. »
- Mise en place d'un conseil en évolution professionnelle (Art. 16).

La plateforme de mutation économique territoriale du Bassin houiller (voir ci-dessus).

UN TERRITOIRE PILOTE POUR LE DIALOGUE SOCIAL : GOUVERNANCE ET PLACE DES ACTEURS.

En cohérence avec l'esprit de la Grande conférence sociale et l'annonce par le Président de la République de sa volonté de constitutionnaliser le dialogue social, le plan d'actions doit s'accompagner d'une gouvernance innovante qui fait toute sa place à la démocratie participative, au dialogue territorial et au dialogue social.

En novembre 2007 était signée entre l'Etat et la Région une ***« Convention de développement socio-économique en Lorraine par l'anticipation des mutations industrielles »*** pour la période 2007-2013 dans laquelle chacun des signataires a mobilisé 45 millions d'euros. La CFDT-Lorraine a souligné la pertinence des objectifs de cette convention (favoriser la revitalisation économique des territoires impactés par les mutations, anticiper les conséquences sociales des mutations et l'adaptation des compétences, abonder et enrichir les actions engagées par les entreprises), comme son approche en deux volets : offensif (veille et anticipation) ; défensif (traitement des difficultés).

Pour la CFDT-Lorraine ces objectifs et cette approche doivent être des composants essentiels de la feuille de route 2014-2016.

Des actions découlant de la Convention ont été réalisées mais leur visibilité est faible, voire inexistante, en tout état de cause les partenaires sociaux n'ont pas été associés à leur suivi ou à un éventuel bilan quantitatif mais surtout qualitatif de cette convention.

L'Observatoire régional des Mutations économiques (Circulaire du Premier ministre du 28 janvier 2004), qui était le comité de suivi stratégique de cette convention, s'est réuni pour la dernière fois le 28 septembre 2011. Il avait décidé la mise en place du Comité Lorrain d'anticipation des mutations dont les trois groupes de travail (amélioration des dispositifs d'action, filières, démarche compétences territoriales) avaient commencé à produire avant que ses travaux s'interrompent.

La CFDT-Lorraine s'était fortement investie dans le Groupe 3 du CLAM (Démarche Compétences Territoires). Les enseignements doivent être tirés de ces constats. Il ne s'agit pas de créer de nouveaux lieux de rencontre.

La CFDT-Lorraine réaffirme son exigence que les acteurs régionaux soient associés au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de la « feuille de route partagée. » Pour cela, un rendez-vous annuel doit être mis en place (réactivation de l'Orme), associant l'ensemble des acteurs économiques, sociaux, consulaires,...

En 2009, la CFDT a proposé un accord régional, signé ensuite par tous les partenaires sociaux, l'Etat et la Région, sur la formation alternative au chômage partiel qui a concerné, en deux ans, 938 PME, 14 756 stagiaires pour plus d'un million d'heures de formation. Depuis, se réunissait régulièrement un comité de pilotage des signataires (Etat/Région/partenaires sociaux – les dirigeants régionaux des organisations) dont l'intérêt majeur est d'être un lieu d'échange informel a minima un lieu où on se parle, et c'est déjà essentiel en matière d'anticipation des mutations.

Le Comité de pilotage a décidé de se transformer en ***Comité stratégique des partenaires lorrains,*** dont l'objectif sera d'établir un état des lieux partagé de la situation du territoire et s'accorder sur les actions à conduire sur le champ de l'emploi et de la formation, en amont du CCREFP (Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle).

Sa mission sera *« de porter des stratégies en vue d'impulser des projets structurants à l'échelle de la Région, de territoires pertinents ou de secteurs d'activité [...] d'assurer la cohérence des politiques d'emploi et de formation professionnelle face à des enjeux économiques et territoriaux, et son évaluation partagée sur la base d'une concertation entre les signataires. »*

© Alain Gatti.

A côté du rendez-vous annuel de suivi du Plan d'actions, le Comité lorrain des partenaires doit être force de proposition pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la feuille de route. ●

a.gatti@lorraine.cfdt.fr